

LES TRAPPEURS AMÉRICAINS.—LA CHASSE À LA FOURRURE.



SANS PRENDRE LA PEINE D'ÉGORGER LE BISON, LE FÉROCE INDIEN LE DÉPEÇA TOUT VIVANT.

J'aime à croire qu'il est, parmi mes lectrices et mes lecteurs, quelques esprits curieux du "pourquoi" et du "comment" des choses. C'est à eux que je m'adresse, avec l'espoir qu'en secouant le poivre ou le camphre qui imprègne pendant tout l'été leurs manchettes ou leurs collets de pardessus, ils se seront demandé de quel pays pouvaient bien provenir leurs fourrures, quels quadrupèdes les portèrent avant eux, et par combien d'intermédiaires, elles durent passer avant de devenir leur possession.

Le mot seul de fourrures évoque le souvenir de la Compagnie de la Baie d'Hudson, trois fois séculaire, et qui est encore de nos jours l'une de nos plus puissantes institutions du monde entier. A elle appartient

pendant trois siècles le monopole de la chasse des animaux à fourrures dans l'immense étendue de l'Amérique du Nord. Elle seule avait le droit d'acheter aux Indiens le produit de leurs chasses et de les exporter en Europe.

La guerre de l'indépendance américaine la dépoussa d'une partie de son monopole, au profit d'un petit village fondé par les Français, Saint-Paul, devenu depuis cinquante ans le centre universel du commerce des fourrures ; les pays les plus lointains, la Chine, le Thibet, l'Australie, notre France elle-même, lui envoient chaque année des quantités de peaux — depuis celle de la précieuse loutre de mer jusqu'à celle de l'humble lapin de garenne — qui sont traitées dans

des usines spéciales et réexpédiées aux quatre coins du monde.

L'achat des peaux brutes est une source de fortune pour les gens entreprenants qui, bravant les fatigues et les dangers du Far-West Canadien, parcourent ces immenses solitudes en trafiquant avec les natifs. C'est là que les Astor, les Clarke et d'autres milliardaires américains ont édifié leur fortune. Un Indien cédera pour un fusil une peau de renard noir, que l'heureux colporteur revendra aisément à Saint-Paul quatre ou cinq mille francs. Par une entente intelligente, les acheteurs se sont efforcés de ne pas "vendre la mèche", et le Peau-Rouge continuera longtemps encore à être dupé par son "frère pâle".